

Organiser et superviser les processus de paie

RS4211 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32688
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

GERESO · SIRET : 31197557700066

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le certificat professionnel "Organiser et superviser les processus de paie" vise la validation des compétences opérationnelles dans le domaine de la gestion, du contrôle et de l'optimisation de la paie ainsi que des opérations annexes à la paie telles que la comptabilisation des charges de personnel et la détermination des bases imposables pour l'administration fiscales.

Ce certificat professionnel conduit à une évolution des compétences en management de la paie. Il vise à répondre aux besoins des entreprises en termes d'obligations vis-à-vis des salariés et de la législation sociale et fiscale applicable en constante évolution.

Cette certification permet aux participants d'acquérir les compétences techniques nécessaires à l'organisation et la supervision des opérations de paie et la coordination des opérations annexes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Organiser et superviser les opérations de traitement mensuel de la paie.
- Fiabiliser le traitement de la paie pour assurer une bonne application de la réglementation, optimiser le calcul des charges sociales et faire face à un contrôle Urssaf.
- Sécuriser les déclarations et le paiement des charges sociales dans le respect des délais imposés par les organismes sociaux.
- Assurer la coordination des opérations annexes pour réaliser le traitement comptable des écritures relatives aux rémunérations, aux charges sociales et taxes assises sur les salaires.
- Consolider l'assiette du prélèvement à la source.
- Réaliser une veille juridique pour en évaluer les incidences sur les processus de paie et le paramétrage du logiciel de paie/SIRH.
- Appliquer la méthodologie de l'audit de paie.
- Appliquer le réglementaire paie issu du code du travail, de la convention collective, accords de branches et/ou d'entreprise.
- Rédiger une fiche synthétique modèle permettant de consigner par écrit les rubriques de paie.
- Capacité à organiser et réaliser une veille juridique pour transmission aux collaborateurs du service paie.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de la paie.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.gereso.com/F-CER-RES-PAI>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4211/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	18 155 €
Coût moyen par dossier	4 539 €
Durée moyenne	77 h
Période	09/2020 – 10/2021
France compétences	72 %
Reste à charge titulaire	14 %
Entreprise	14 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.